

Compte rendu de la réunion du 1 Mars 2010

Présents : Bernard Daudet (Secr.CDS ; ASN) ; Laurent Boulard (CDS ; SCG) ; Michel Wienin (CDS ; SCSP) ; Isabelle Obstancias (v.pté CDS ; GSBM) ; Sophie Bernard (CDS ; ASN) ; Yves Thevenet (ASN)

Absents (Excusés) : Jean-Yves Boschi ; Morgan Chalandat

Ordre du jour : Assemblée Générale du CSR E ; Protection des cavernes ; Divers

1) Assemblée Générale CSR E

Elle a lieu les 20 et 21 Mars à Comus, dans l'Aude. Tous les membres du CDS 30 peuvent y aller, il s'agit d'un **Congrès régional** (voir la pièce jointe pour le programme).

Samedi 20 Mars 2010 à Comus-11340

à 14h précise, salle des fêtes, dans le village.

Ordre du jour de l'ag du CSR E

1. Approbation du CR de l'AG-2009,
2. Rapport moral du président,
3. Compte rendu d'activités,
4. Compte rendu financier,
5. Vote des CR,
6. Compte rendu des commissions,
7. Compte rendu des CDS,
8. Election de nouveaux membres au comité directeur,
9. Election des grands électeurs à l'AG de la FFS si démissions,
10. Election des vérificateurs aux comptes,
11. Questions diverses.

2) Protection des Cavernes

A Méjannes (entre autre), il serait bon de revoir le balisage de toutes les cavités sensibles (Armédia, aven des Serres, etc.). Il faudrait enlever la rubalise qui s'est dégradée et la remplacer par des piquets en plastique et de la cordelette qui sont plus agréables à regarder et qui se dégradent moins. Laurent, volontaire pour commencer, possède 500m de fil, il reste à trouver les piquets. Il faudrait organiser une opération balisage, et éventuellement médiatiser cette opération de protection

3) Divers

- Un article paru dans le Midi Libre, du bureau des guides de Collias : sorties découvertes aux Espelunques, avec vertige garanti. Ils semblent ignorer qu'il s'agit d'un site classé. Pour l'instant, la commune de Dions n'a pas réagi. Le syndicat mixte risque de ne pas apprécier.

(sur leur site : Parcours aventure Spelunca

Découvrez le gouffre ciel ouvert des Espelucs, grand comme les Arènes de Nîmes. Ce site unique, offre une végétation luxuriante, avec des ateliers vertige ludiques. Escalades, rappel et tyrolienne sont au programme. Prix : A partir de 25€. Durée : 3h00. Lieu : Dions.
Quand : Toute l'année. Parcours à l'abris de la pluie.)

- Un rappel à tous les clubs : envoyer le **BAAC** a la FFS, au CDS et au CSR. Merci

- Pour ceux qui n'iront pas à l'AG de la région :

20 et 21 mars 2010 (Vallon Pont d'Arc) : **Sensibilisation à la Paléontologie**

En partenariat avec le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche et Michel PHILIPPE (équipe scientifique de la Grotte Chauvet), le CDS 07 vous propose une sensibilisation à la paléontologie et plus spécifiquement sur l'ours des cavernes (Ursus Spéléus).

PROGRAMME

Samedi 20 mars 2010 : Apéritif de bienvenue à la Base de Salavas en présence de l'équipe scientifique de la Grotte Chauvet suivit d'un repas.

20h30 : Présentation ouverte à tous (Salle de Fête de Vallon Pont d'Arc): *L'ours des cavernes dans les Gorges de l'Ardèche : De la Grotte Chauvet aux Deux Ouvertures*

Dimanche 21 mars 2010 : Visite de cavité avec le regard du Paléontologue.

- Pour les comptes rendu du 1 Février et de l'AG du CDS, Jean-Yves est en train de les corriger

- **13 mars 2010** : **SSF 30**. Journée inventaire matériel, RDV 10h00 Audabiac, Lussan.

- **3, 4,5 avril 2010** : **Spéléo Féminin, 1ère rencontre internationale**, en Ardèche.

- du 9 au 11 avril 2010 : Rassemblement Régional Midi Py au Mas d'Azil.

Prochaine réunion le **lundi 12 Avril 2010**

Rédaction Bernard Daudet d'après ses notes

Relecture Isabelle Obstancias.

PS : Réponse du 10 mars 2010.

Bonjour Monsieur,

je vous remercie de faire suivre l'actualité du CDS. Je suis licencié au GSBM depuis peu et par ailleurs gérant de la structure Bureau de moniteurs du Gard.

Je vous remercie de faire vivre le cds et suis désolé de n'avoir participé à cette assemblée.

Concernant l'article sur le midi libre, il s'agit d'un vieil article que le journaliste à "recaser" sans même nous solliciter (c'est un client qui m'en a informé). Jean Marc Dumur de la lolotte m'a

d'ailleurs déjà contacté à ce sujet.

Nous sommes bien sûr au courant que le site est classé et il n'y a aucune interdiction de pratique sur ce site. Nous nous sommes déjà entretenu avec le Maire de la commune de Dions à ce sujet et nous il permet une pratique professionnelle. J'ai beaucoup d'échange avec Jean marie Chanabé et le personnel du SMGG.

Ce qui est sûr, c'est que le site va très prochainement être classé en arrêté biotope (prefet) et que les pratiques à cordes seront certainement interdites (sans concertation!). Ce qui est certain c'est que nous manquons de poids et de représentativité. Je commissionne au GDESI en temps que professionnel et aucune des fédés FFME et FFS ne sont représentées. (contacter Frédéric Delhoum au conseil général).

Comprenez que de moins communiquer ne nous pose pas un gros problème sur ce site mais que dissimuler une pratique n'arrangera pas les choses (tout le monde est au courant de cette pratique...) Elle est encadrée et n'est donc pas en relation avec des problèmes de préservation.

Je pense que les professionnels et les fédérations doivent surtout se serrer les coudes pour ne pas voir leur terrain de jeu disparaître.

Vous pouvez diffuser ce courriel et suis ouvert à toute discussion sur ce sujet.

Sportivement.

ESCALADOC - David Dachicourt
rue du presbytère - 30210 Collias
escaladoc@hotmail.com
www.bureaudesmoniteurs.fr

Nous vous rappelons que les réunions du CDS 30 ont lieu tous les 1ers lundis ouvrables de chaque mois à 20h30, au local de l'ASN, 3 rue Porte de France, 30000, Nîmes, et qu'elles sont ouvertes à tous.